



Base Elèves : Nouvelles fonctionnalités et améliorations mineures de l'ergonomie

Ce qu'il faut savoir

Nouvelles Fonctionnalités	Descriptif	L'avis du SNUipp-FSU
Nouvelle ergonomie de la page d'accueil	En fonction de la période de l'année scolaire, des cadres colorés distincts dressent un état des lieux des opérations administratives (admissibilités, admissions définitives, répartitions, passages,...). Ainsi, en période de rentrée, les opérations de constat et de prévision d'effectifs sont spécifiquement identifiées tandis qu'en fin d'année scolaire, un nouveau cadre apparaît pour préparer la bascule vers l'année scolaire suivante. Mais toujours pas de réelle possibilité de récupérer les données issues du module réservé aux municipalités pour les inscriptions.	L'utilisation par les municipalités de logiciels de gestion incompatibles avec BE1D contraint de fait les directeurs à prendre en charge les tâches d'inscription en plus de l'admission. Le ministère annonce qu'une équipe informatique se consacre à la simplification des interfaces entre BE1D et les applications de gestion des municipalités. Pour le SNUipp-FSU, il y a de ce point de vue une urgente obligation de résultats.
Création de l'onglet « listes »	Cette nouvelle rubrique apparaît sur le même écran à côté des trois onglets « école », « élèves » et « gestion courante ». La fonction « configuration des listes favorites » permet également de sélectionner des listes réellement utilisées à l'école. Pour chaque liste, on peut réaliser des tris par champs et des extractions aux formats pdf ou csv (tableau type excel).	Ceci est une rationalisation positive qui répond à des incohérences dans la navigation pointées par le SNUipp-FSU. A noter cependant que les fiches de renseignement ne sont pas accessibles par ce menu mais seulement par l'onglet « gestion courante », ce qui constitue encore une incohérence à faire évoluer.
Aide à la tenue du registre des inscrits	Cette nouvelle fonctionnalité permet d'obtenir une liste de tous les élèves inscrits avec l'école fréquentée avant l'admission, le nom et l'adresse des responsables légaux et les dates d'admission et de radiation. Edition, archivage et impression possibles au format pdf.	Quel avenir pour l'actualisation manuscrite du registre papier ? Une discussion en vue d'un arbitrage réglementaire est nécessaire.
Attestation de scolarité	Nouveauté affichée : possibilité d'obtenir l'historique de la scolarité de l'élève. Cette fonctionnalité doit permettre de fournir un justificatif d'un parcours scolaire, par exemple dans le cadre d'une demande d'accès à la nationalité française.	Reste à s'assurer que cet historique fonctionne réellement même après la radiation de l'élève et la fin de la scolarité primaire. D'autres évolutions sont nécessaires : le niveau de classe pour éviter une correction manuscrite lors de l'édition du certificat de radiation. Les opérations de passage ne permettent pas d'éditer un document individuel à destination des familles les informant de la décision du conseil de cycle.

Edition d'étiquettes pour l'élection des parents d'élèves	Nouveaux paramétrages (sélections des champs et format des étiquettes) : possibilité d'éditer les étiquettes à l'échelle de la classe ce qui facilite la distribution et la gestion des retours de votes et possibilité de choisir son format d'édition.	Les doublons de parents électeurs sur la liste électorale et l'absence d'édition de liste par classe persistent. Cette aide matérielle ponctuelle ne répond encore pas au temps et coûts liés à l'impression et à la diffusion du matériel de vote.
Divers	Amélioration de la recherche des écoles fréquentées antérieurement dans la liste destinée au médecin scolaire, gestion du passage en CLIS et classement chronologique des constats d'effectifs.	Des améliorations mineures portant sur des opérations plus ponctuelles ou marginales. Correction intéressante de l'incohérence de la gestion du passage en CLIS.

Un diaporama présentant de manière détaillée et fonctionnelle l'actualisation de juin 2014 peut être téléchargé à partir du lien permanent « documentation » (en haut de page, puis suivre « présentation des évolutions »).

Au final, ces nouvelles fonctionnalités et améliorations présumées de l'ergonomie de BE1D répondent à certaines incohérences et manques pointés par le SNUipp-FSU. Cependant, elles ne résolvent en rien la problématique fondamentale de la saisie de données sur un fichier centralisé en ligne qui fait de BE1D un élément central de la surcharge administrative des directeurs d'école. Par ailleurs, sur un plan plus général, la question d'éventuelles utilisations connexes comme les possibilités d'interconnexions avec d'autres fichiers nécessitent un contrôle accru. Le SNUipp-FSU demande la mise en place, dans l'éducation nationale, d'un observatoire indépendant des fichiers et applications afin d'assurer la transparence et le contrôle des données saisies, et de surveiller l'utilisation qui en est faite.

Pour le SNUipp-FSU, la simplification administrative, nécessaire au recentrage de la direction d'école sur les missions d'animation pédagogique, suppose en effet la suppression de tous les travaux de saisie subalternes et chronophages. En l'état, le SNUipp-FSU exige donc la remise à plat de BE1D.